

# Site du pont de l'Osse

## ● Site Inscrit

### Commune(s)

Andiran, Nérac

### Critère(s) de la protection

Site d'intérêt pittoresque

### Type(s) de site

**P** Sites naturels et grands ensembles paysagers

### Date(s) de protection

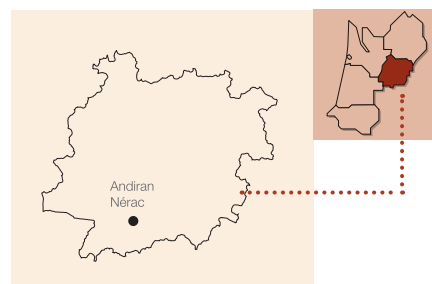
14 mai 1982 (arrêté ministériel)

### Superficie(s)

58,10 ha

### Référence(s) SIG

SIN0000298



FICHE

74

Site du pont de l'Osse

## Motivation initiale de la protection

« Deux éléments paysagers très caractéristiques : un ancien pont romain, délaissé aujourd'hui par la route nationale qui passe à proximité et le moulin de Mouliot, d'une architecture traditionnelle et qui renferme encore toutes les meules nécessaires pour moudre le grain ; le meunier et son épouse continuent d'ailleurs leur activité. » (Note du Délégué régional à l'architecture et à l'environnement d'Aquitaine -1982)

## Etat actuel du site



### Environnement du site :

Le site concerne une séquence de la vallée de l'Osse, non loin de la ville de Nérac, à quelques centaines de mètres en amont de la confluence entre l'Osse et la Gélise. La plaine de la Gélise est très large, ouverte par une agriculture dynamique, essentiellement de grandes parcelles en culture ou occupées par des peupleraies. En rive gauche de la Gélise, commence le plateau forestier landais. La vallée de l'Osse est une jolie vallée, relativement préservée des constructions. Une co-visibilité existe entre le Site Inscrit et le château de Tasta, situé au nord, implanté sur un relief dominant. C'est une demeure ancienne, dont les parties les plus anciennes datent du XIII<sup>e</sup> siècle.

### Description du site :

Le site protège une séquence courbe du cours de l'Osse sur un linéaire d'environ 800 mètres dont les deux éléments majeurs sont le pont romain et le moulin de Mouliot. Le pont est situé sur l'ancienne route reliant Nérac à Mézin dont le

tracé a été modifié depuis longtemps. Le pont, aussi appelé « pont de Tauziète », se trouve au lieu dit Mesplet, il relie les communes d'Andiran en rive gauche et de Nérac en rive droite. Il comprend 3 arches, reconstruites au XVII<sup>e</sup> siècle. Il est construit en pierres de taille et moellons de calcaire. Côté amont, des piles présentent un profil triangulaire pour limiter les risques d'embâcles. Le tablier se termine par deux murets bas en pierre. La ripisylve est touffue (peupliers, chênes, saules, ronces, prunellier...).

Le moulin de Mouliot, se trouve en amont du pont, en rive droite de la rivière, en bordure de la route communale. L'origine du moulin remonte à 1609, date à laquelle Henri IV autorise sa construction. Il ne reste que quelques murs en ruine de la partie d'origine. A gauche de la retenue d'eau à demi-comblée, subsistent les restes d'un conduit qui amenait l'eau à deux roues à aubes en bois entraînant deux meules. En face de cette même retenue, de construction un peu plus récente, deux autres roues entraînaient deux meules. Les abords du moulin sont entretenus et plantés :



présence de très beaux chênes en bord de route au sud du moulin et d'une maison de caractère, restaurée. D'autres ensembles bâtis sont compris dans le site. En rive gauche, jusqu'au chemin du pont, tout l'espace entre l'Osse et la RD 656 qui fait la limite ouest, est occupé par des bâtiments, des hangars ou des serres. L'implantation de ces grandes surfaces couvertes a généré des terrassements qui affectent le profil de la rivière, notamment à l'amont du moulin. L'Osse s'en trouve bien plus encaissée. En limite sud, les silos et hangars sont partiellement masqués par une haie de conifère (type chamaecyparis) en port libre. Côté ouest, en bordure de route, c'est une haie mélangée qui assure la lisière. Au milieu des installations liées à l'activité agricole, on entrevoit des cèdres et un pigeonnier qui laissent penser à une ancienne maison de maître (Barthe). A Repenti, toujours en rive gauche, se rassemblent quelques maisons relativement récentes. En rive droite, le lieu dit Mesplet abrite une exploitation maraîchère avec plusieurs serres dont certaines en bord de route qui apparaissent en mauvais état (stockage de matériel agricole). La maison est ancienne et restaurée, la façade est ordonnée et de qualité. Les terrains en bord de route ont été terrassés, y compris côté rivière ; ils servent de stockage (billes de bois, déchets de l'exploitation des tomates, gravats...). Deux autres ensembles sont inclus dans le site, qui sont implantés en rive droite, à flanc de versant : Tastarot et Lavay. Du fait de la topographie, les co-visibilités avec la rivière où le pont sont inexistantes. Tastarot est situé en léger contre-bas de la route départementale qui fait la limite nord. De grandes prairies s'ouvrent autour de l'ensemble bâti (maison et hangars anciens). De cet endroit de belles vues s'ouvrent vers le château de Tasta.



Le lieu-dit Lavay comprend un grand corps de ferme avec pigeonnier (impasse privée). Les vues sur l'ensemble bâti sont limitées par une futaie régulière de chêne dont le sous-étage est inexistant. Le petit vallon qui sépare Tastarot de Lavay présente un paysage bien différent de celui de la vallée : parcelles de petite taille, prairie, haie. La limite sud du site s'appuie sur la voie ferrée qui franchit l'Osse avec un viaduc bâti en pierre très haut perché au-dessus de la rivière et de la voie communale.

#### Etat actuel du site :

Le pont semble avoir fait l'objet récemment de nettoyage de la végétation et de consolidation. En témoignent les souches fraîchement coupées de certains arbres qui poussaient dans les maçonneries. Le tracé de l'ancienne route est visible, mais aucune circulation n'est aujourd'hui possible. De grosses pierres en barrent l'accès. Le pont se franchit à pied. La chaussée est couverte par un tapis herbeux ras. Les murets en pierre de taille faisant fonction de parapet, sont très bas, et ne sont plus réguliers (chute de pierres). Le moulin de Mouliot est en bon état. Mais excepté ces deux éléments bâtis, le site est en mauvais état. Le profil des rives a été modifié en plusieurs points. Des aires de stockage en remblais cachent les vues sur la rivière. Le site est devenu fragmentaire. Il n'y a aucune vue d'ensemble sur la rivière.

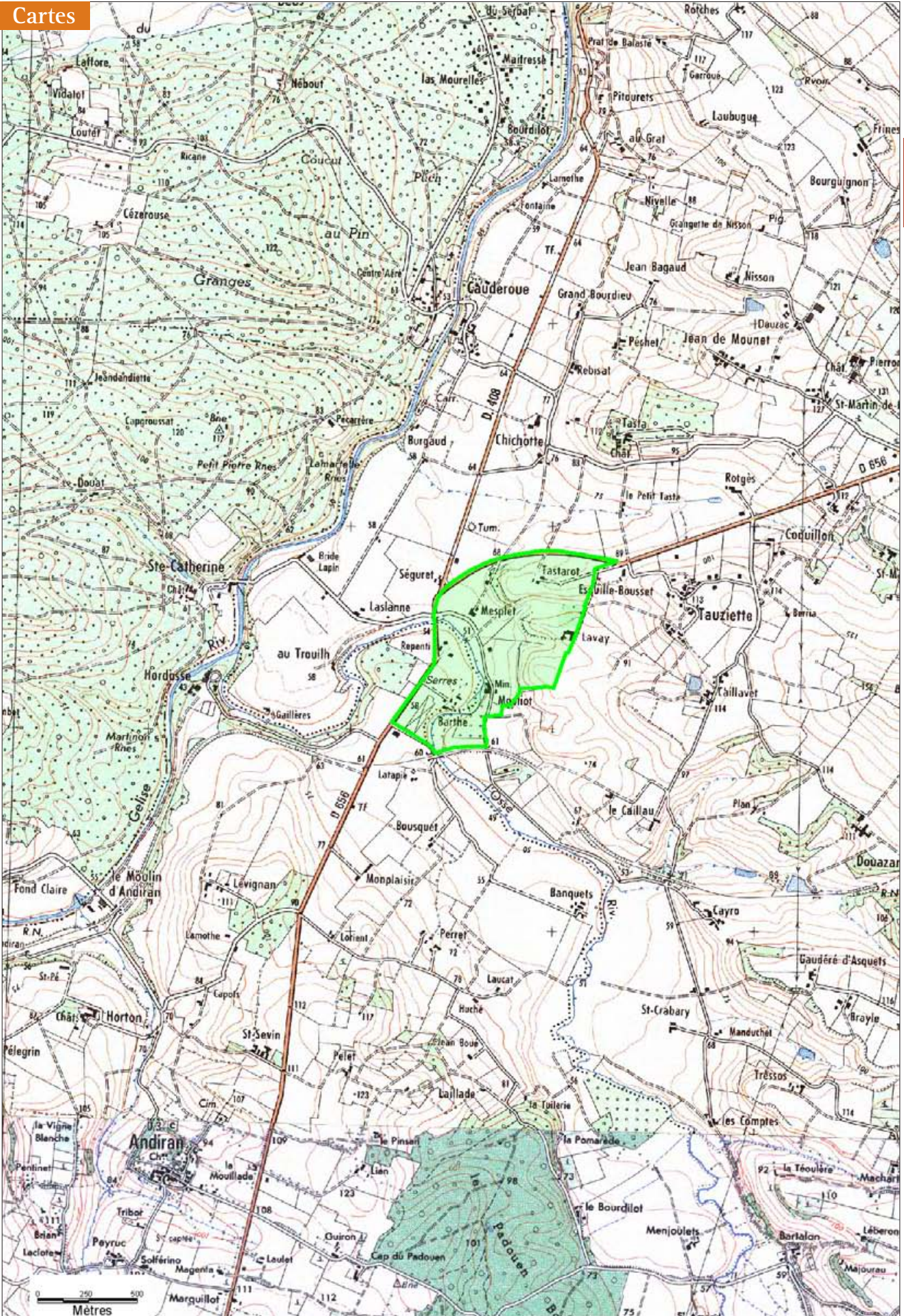
## Enjeux et préconisations

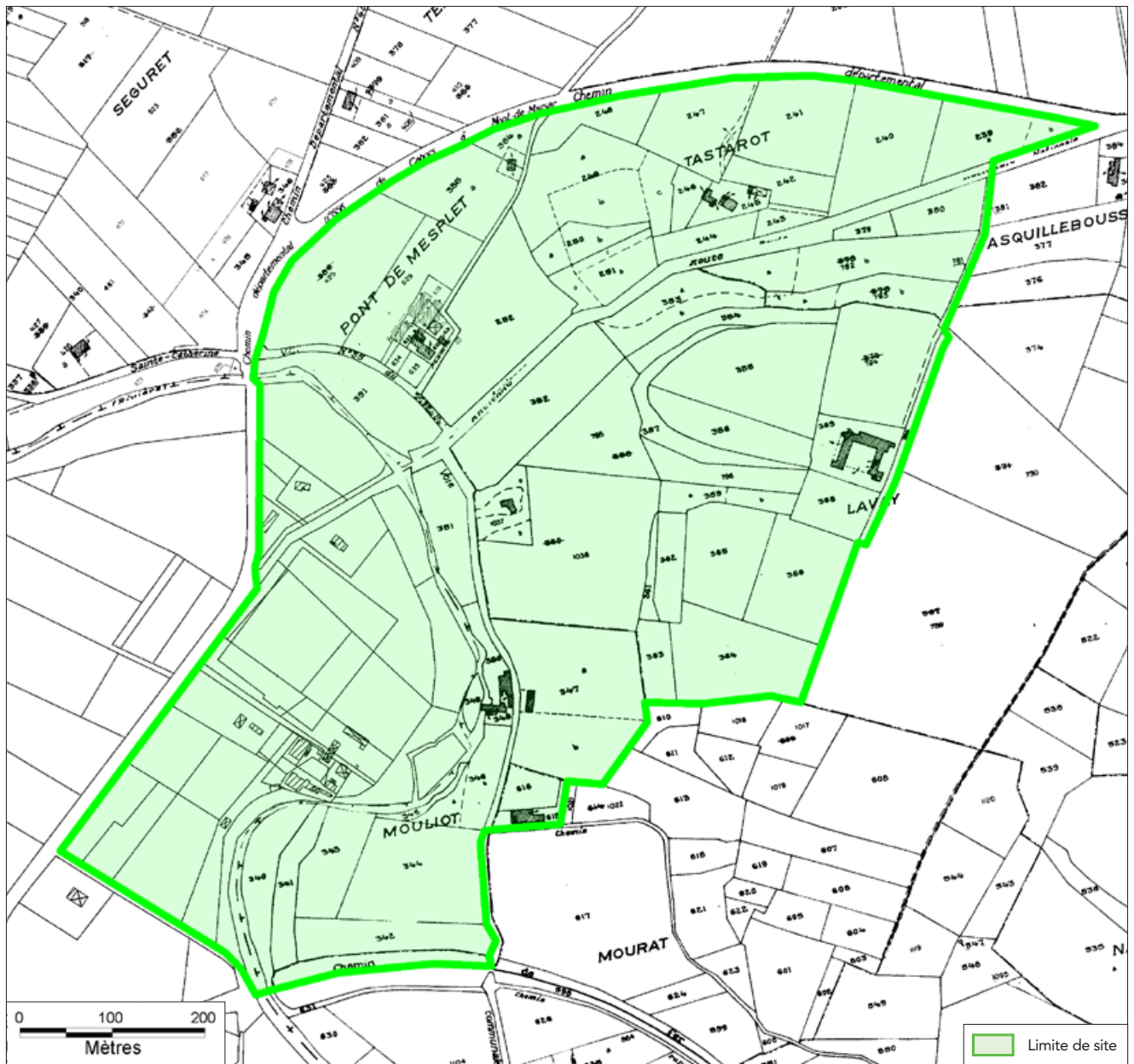
### Préconisations :

Le charme initial qui a valu la protection au titre des sites est rompu. Le pont, motif majeur du site, a perdu son écrin. Certes le moulin de Mouliot, Tastarot et Lavay ont gardé leurs qualités. Mais le développement des constructions agricoles dans la boucle même de l'Osse, en site, ont profondément dénaturé ce paysage. Il est dommage que l'extrémité de cette jolie vallée encore préservée de l'Osse disparaisse ainsi dans un entrelacs de serres et de bâtiments. Ce site se prolonge dans le département voisin du Gers : pont d'Artigue, sur les communes de Beaumont-sur-l'Osse et Larressingle, Site Inscrit le 5/02/1943, pour lequel un cahier de gestion est en cours.

### Enjeux :

- Améliorer les secteurs où les terrassements ont bouleversé les modelés naturels des rives.
- Faire disparaître les dépôts de matériaux en bord de rivière.
- Entretien la ripisylve en rive droite pour retrouver des vues sur la rivière.
- Poursuivre la restauration du pont.





Source : ©BD Parcellaire - IGN 2007, droits réservés